



# COMMUNE DE WIZERNES

Département du Pas-de-Calais

## DÉCISION D'ADMINISTRATION DU MAIRE

DAM 2026-007

### CONTRAT D'ENGAGEMENT AVEC LA SOCIÉTÉ ANIMATION « AMBIANCE DANSES » POUR LE REPAS DU 8 MAI 2026

Nous, Dominique LANOY, Maire de la Commune de Wizernes

**VU,**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- La délibération du Conseil Municipal en date du 29 mars 2026, déposée en Sous-Préfecture de Saint Omer le 1<sup>er</sup> avril 2026, donnant délégation au Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDÉRANT,**

- La décision d'organiser un repas dansant en l'honneur des anciens combattants,
- La proposition de la société Animation « AMBIANCE danses ».

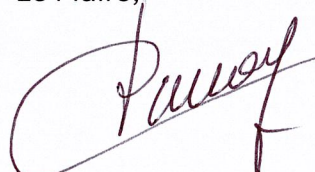
**DECIDE :**

- de passer un contrat d'engagement avec la société Animation « AMBIANCE danses » pour animer le repas en l'honneur des anciens combattants du 8 mai 2026, moyennant un cachet de 300 euros net à payer.

Fait à Wizernes,  
Le 2 avril 2026

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



  
Dominique LANOY